

XIII CONFERENCE PARLEMENTAIRE INTERNATIONALE DU COMMERCE- CREDIT AGRICOLE -Proposition combinée de M.M. Diderich et Dragoniresco

La XIII Conférence Parlementaire Internationale du Commerce

Rappelle que l'initiative de la mise à l'étude d'un projet d'organisation internationale du crédit agricole revient à la Conférence Parlementaire Internationale qui par ses démarches et suggestions réussit à intéresser l'Institut International d'Agriculture de Rome,

Estime qu'il doit être donné au plus tôt une suite effective soit aux conclusions de la Conférence économique de Genève, pour que la Société des Nations examine "de façon approfondie la documentation de l'Institut International d'Agriculture en vue d'étudier la possibilité d'une collaboration internationale en matière de crédit agricole, dans la forme que l'expérience relèvera la plus convenable, afin de faciliter le relèvement de l'agriculture, là où elle manque de capitaux" soit aux conclusions de la Commission Internationale du Crédit Agricole de l'Institut International de Rome pour la convocation d'une Conférence Internationale au but d'examiner les problèmes relatives à l'organisation du crédit agricole,

Emet le vœu que toutes ces études soient poursuivies entre la Société des Nations, l'Institut d'Agriculture de Rome, l'alliance Coopérative Internationale et la Conférence Interparlementaire du Commerce et qu'au cas où il résulterait de ces études la possibilité d'une réalisation effective ~~et~~ il soit établi un avant projet de l'organisme envisagé qui devrait être soumis pour examen aux gouvernements et aux organisations agricoles les plus représentatives des divers pays,

Décide de poursuivre son oeuvre pour hâter les réalisations pratiques des vœux émis dans les Conférences Plénières de Rome et de Londres et charge le Conseil Général de nommer à cet but une commission permanente.